

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00313 Numéro SIREN : 322 187 949 Nom ou dénomination : A LANDRAGIN

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/012915

Bilan actif

	31/03/2023 (12 mois)		31/03/2022 (12 mois)		Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit - non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	6 419	- 6 096	323	623	- 300	- 48
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	21 566	- 21 566				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	808 182	- 571 639	236 543	94 364	142 179	151
Autres immobilisations corporelles	736 504	- 614 358	122 146	145 290	- 23 144	- 16
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	1 572 671	-1 213 658	359 013	240 277	118 736	49
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières, approvisionnements	45 281		45 281	34 727	10 554	30
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Avances et acomptes versés sur commandes				19 438	- 19 438	- 100
Créances						
Clients et comptes rattachés (3)	4 225 059	- 12 142	4 212 917	3 784 702	428 215	11
Autres créances (3)	174 155		174 155	309 217	- 135 062	- 44
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Valeurs mobilières de placement						
Divers						
Disponibilités	1 082 871		1 082 871	955 082	127 789	13
Charges constatées d'avance (3)	28 408		28 408	36 500	- 8 092	- 22
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	5 555 774	- 12 142	5 543 632	5 139 665	403 967	8
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I à VI)	7 128 445	-1 225 801	5 902 645	5 379 942	522 703	10
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Part à plus d'un an						

Certifié Conforme

Bilan passif

	31/03/2023 (12 mois)	31/03/2022 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	50 000	50 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	5 000	5 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	107 742	107 742		
Report à nouveau	- 94 631	47 635	- 142 266	- 299
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	110 446	- 142 266	252 712	- 178
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	178 557	68 111	110 446	162
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
EMPRUNTS ET DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 343 928	1 539 718	- 195 790	- 13
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours	981 773	292 552	689 220	236
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 414 429	1 434 821	- 20 392	- 1
Dettes fiscales et sociales	1 682 967	1 855 159	- 172 192	- 9
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	529		529	
Produits constatés d'avance (1)	300 462	189 580	110 882	58
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	5 724 088	5 311 831	412 257	8
Ecart de conversion passif (IV)				
TOTAL PASSIF (I à IV)	5 902 645	5 379 942	522 703	10
(1) Dont à moins d'un an	4 815 500	3 772 901	1 042 598	28
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	679	788	- 109	- 14
(3) Dont emprunts participatifs				

Compte de résultat

	31/03/2023 (12 mois)	31/03/2022 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	10 617 211	9 067 915	1 549 296	17
Chiffre d'affaires net	10 617 211	9 067 915	1 549 296	17
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	46 136	59 109	- 12 973	- 22
Autres produits	1 323	1 168	156	13
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	10 664 670	9 128 192	1 536 479	17
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 962 408	2 349 012	613 396	26
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)	- 10 554	29 263	- 39 817	- 136
Autres achats et charges externes	5 685 952	4 653 056	1 032 896	22
Impôts, taxes et versements assimilés	75 099	103 472	- 28 373	- 27
Salaires et traitements	1 029 609	1 272 216	- 242 608	- 19
Charges sociales	596 104	735 104	- 138 999	- 19
Dotations aux amortissements sur immobilisations	161 977	142 531	19 446	14
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	1 576	429	1 147	267
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	10 502 171	9 285 083	1 217 089	13
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	162 499	- 156 891	319 390	- 204
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
Produits de participation (1)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)				
Autres intérêts de produits assimilés (1)	410	5	405	8 980
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	410	5	405	8 980
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (2) (3)	48 682	13 860	34 823	251
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	48 682	13 860	34 823	251
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	- 48 273	- 13 855	- 34 418	248
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	114 226	- 170 746	284 973	- 167
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)	12 318	98 120	- 85 802	- 87

	31/03/2023 (12 mois)	31/03/2022 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 000	1 000		
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	13 318	99 120	- 85 802	- 87
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)	18 449	70 640	- 52 191	- 74
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	18 449	70 640	- 52 191	- 74
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	- 5 131	28 480	- 33 611	- 118
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	- 1 350		- 1 350	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	10 678 398	9 227 316	1 451 082	16
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	10 567 953	9 369 582	1 198 370	13
RESULTAT DE L'EXERCICE	110 446	- 142 266	252 712	- 178
(1) Dont produits concernant les entités liées				
(2) Dont intérêts concernant les entités liées				
(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				
(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		9 002	- 9 002	- 100
(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	12 774	38 748	- 25 974	- 67



Annexe



Faits caractéristiques de l'exercice

Notre carnet de commandes s'est étoffé pour atteindre 16 millions d'euros à la fin de l'exercice.

La reprise de l'activité commerciale et un meilleur suivi de nos affaires a permis de renouer avec la maîtrise de nos coûts.

Si les produits laminés ont baissé à partir du mois de janvier 2023, tous les autres matériaux ont vu leur prix se contenir avec quelques augmentations ponctuelles sans pour autant retrouver les prix que nous connaissions avant COVID.

Nous continuons à solliciter auprès de nos donneurs d'ordres des demandes de renégociation de nos marchés afin de compenser les hausses de prix constatées, sauf pour les opérations où les formules de révision de prix ont permis de compenser l'augmentation de nos coûts de production .

Cession entre associés de 5% de la société LANDRAGIN. Sortie de l'associé personne morale, la société CONDOR, par rachat de ses actions par la société HRDL, associé majoritaire de LANDRAGIN à hauteur de 80%.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Service commercial renforcé avec l'arrivée d'un apporteur d'affaires, une société spécialisée dans les projets commerciaux privés à forte valeur ajoutée. Cette société assure le suivi de ses opérations qu'elle peut éventuellement déléguer à un responsable d'affaires de la SAS LANDRAGIN.

Nous poursuivons nos efforts afin d'assurer la maîtrise de nos frais généraux ainsi que de nos investissements.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires)

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires : de 1 à 5 ans

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Constructions : de 10 à 40 ans

* Agencements et aménagements : de 10 à 20 ans

* Installations techniques, matériels et outillages industriels : de 5 à 10 ans

* Matériel et outillages : de 5 à 10 ans

* Matériel de transport : de 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : de 5 à 10 ans

* Mobilier : de 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, et des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité.

Stocks

Mode de valorisation des stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

La société utilise la méthode préférentielle de l'avancement pour la comptabilisation de ses contrats à long terme.

Il est comptabilisé des factures à établir et des produits constatés d'avance en fonction du degré d'avancement des chantiers.

Les stocks et en cours sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Concernant les salariés sous le statut "Ouvrier", la ProBTP règle l'indemnité directement au salarié après sa sortie de l'effectif de l'entreprise.

Concernant le statut "ETAM" et celui de "Cadre", le risque social sur les IDR sera assuré par la SMABTP.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...)

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Contrats à long terme

La méthode de l'avancement définie par les articles 622-2 à 622-7 du PCG est appliquée à tous les chantiers de la société.

Les résultats à l'avancement sont fondés sur les résultats prévisionnels à fin de chantier révisés périodiquement.

La société utilise la méthode de l'avancement physique pour mesurer l'avancement des travaux exécutés.

Des provisions pour risques sont constituées pour couvrir les pertes prévisibles à terminaison, déterminées à partir d'une analyse des données économiques et financières prévisionnelles de chaque contrat.

Ces prévisions peuvent tenir compte de montants susceptibles d'être obtenus au titre des réclamations déposées lorsque leur perception est jugée hautement probable.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

A.LANDRAGIN
Société par actions simplifiée
CAPITAL : 50 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 97 rue Charles Tellier
ZI de Grézan - 30000 NIMES
RCS NIMES 322 187 949

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 SEPTEMBRE 2023 APPROUVANT LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

DEUXIEME RESOLUTION- AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de 110 446 euros de la manière suivante :

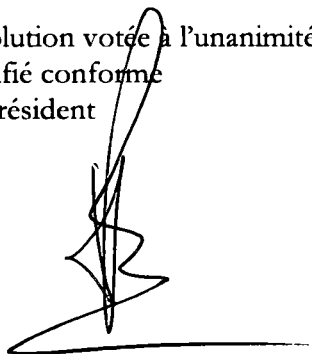
- En apurement du poste « report à nouveau » négatif pour94 631 euros
- Le solde, au poste « autres réserves » pour15 815 euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes distribués
Exercice clos le 31.03.2022	Néant
Exercice clos le 31.03.2021	462 109 euros
Exercice clos le 31.03.2020	918 236 euros

Résolution votée à l'unanimité
Certifié conforme
Le président





PHILIPPE BERTRAND EXPERT COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Parc Kennedy Bât A1 - 285 rue Gilles Roberval 30 900 Nîmes
Tél : 04 66 26 95 07 - fax : 04 11 71 50 07 - Portable : 06 09 23 33 44
Email : bertrand.expert@sfr.fr

SAS LANDRAGIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/03/2023

Sas Landragin

97 rue Charles Tellier 3000 Nîmes

Ce rapport contient 24 pages

Référence PB 09-80

Expert-comptable inscrit au tableau de l'ordre de Montpellier. Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Nîmes.

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale et acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque libellé à son nom.

Siret : 450 269 428 00048

APE : 6920Z

TVA intracom : FR70450269428

SAS Landragin

Siège social : 97 rue Charles Tellier – 30000 Nîmes

Capital social: 50 000 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2023

Aux membres de l'assemblée générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Landragin relatifs à l'exercice clos le 31/03/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous nous sommes en particulier attachés à vérifier la méthode retenue pour l'estimation des en-cours selon la méthode de l'avancement. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes notamment assurés de la méthodologie retenue et de sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'assemblée des associés.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions

économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements

ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nîmes, le vendredi 22 septembre 2023,

Philippe Bertrand, commissaire aux comptes :

CABINET PHILIPPE BERTRAND
Expert Comptable - Commissaire aux comptes
Parc H. Sadey - Bât. A1
235 Av. Roberval 30900 NÎMES
☎ 04 66 26 95 07 - 📠 06 09 23 33 44
E-mail : bertrand.expert@sfr.fr

Bilan actif

	31/03/2023 C.M. 2023		31/03/2022 C.M. 2022		Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit - non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	6 418,78	- 6 095,78	323,00	623,00	- 300,00	- 48,15
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	21 566,01	- 21 566,00	,01	,01		
Installations techniques, matériels et outillages industriels	808 181,73	- 571 638,54	236 543,19	94 363,95	142 179,24	150,67
Autres immobilisations corporelles	736 504,48	- 614 358,04	122 146,44	145 290,05	- 23 143,61	- 15,93
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	1 572 671,00	- 1 213 658,36	359 012,64	240 277,01	118 735,63	49,42
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières, approvisionnements	45 281,20		45 281,20	34 727,30	10 553,90	30,39
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Avances et acomptes versés sur commandes	5 000,00		5 000,00	19 437,56	- 14 437,56	- 74,28
Créances						
Clients et comptes rattachés (3)	4 225 059,27	- 12 142,29	4 212 916,98	3 784 701,53	428 215,45	11,31
Autres créances (3)	174 154,68		174 154,68	309 216,68	- 135 062,00	- 43,68
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Valeurs mobilières de placement						
Divers						
Disponibilités	1 082 870,75		1 082 870,75	955 081,67	127 789,08	13,38
Charges constatées d'avance (3)	28 408,30		28 408,30	36 500,07	- 8 091,77	- 22,17
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	5 560 774,20	- 12 142,29	5 548 631,91	5 139 664,81	408 967,10	7,96
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I à VI)	7 133 445,20	- 1 225 800,65	5 907 644,55	5 379 941,82	527 702,73	9,81

SAS A. LANDRAGIN

Du 1/4/2022 au 31/3/2023

	31/03/2023			31/03/2022		Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net		Euros	%
(1) Dont droit au bail							
(2) Dont a moins d'un an (brut)							
(3) Part a plus d'un an			14 522,18			14 522,18	
Clause de reserve de propriete - immob							
Clause de reserve de propriete - stocks							
Clause de reserve de propriete - créances							



Bilan passif

	31/03/2023 en Euros	31/03/2022 en Euros	Variation	
	Total	Total	Euros	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	50 000,00	50 000,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	5 000,23	5 000,23		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	107 741,99	107 741,99		
Report à nouveau	- 94 631,14	47 635,35	- 142 266,49	- 298,66
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	110 445,50	- 142 266,49	252 711,99	- 177,63
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	178 556,58	68 111,08	110 445,50	162,15
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
EMPRUNTS ET DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 343 927,72	1 539 717,67	- 195 789,95	- 12,72
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours	986 772,83	292 552,37	694 220,46	237,30
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 414 429,07	1 434 820,94	- 20 391,87	- 1,42
Dettes fiscales et sociales	1 682 967,03	1 855 159,47	- 172 192,44	- 9,28
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	529,47		529,47	
Produits constatés d'avance (1)	300 461,85	189 580,29	110 881,56	58,49
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	5 729 087,97	5 311 830,74	417 257,23	7,86
Ecart de conversion passif (IV)				
TOTAL PASSIF (I à IV)	5 907 644,55	5 379 941,82	527 702,73	9,81
(1) Dont à moins d'un an	4 815 499,60	3 772 901,23	1 042 598,37	27,63
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	679,35	788,16	- 108,81	13,81
(3) Dont emprunts participatifs				

Compte de résultat

	31/03/2023 (1) (mont.)	31/03/2022 (2) (mont.)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	10 617 211,37	9 067 915,26	1 549 296,11	17,09
Chiffre d'affaires net	10 617 211,37	9 067 915,26	1 549 296,11	17,09
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	46 135,96	59 108,71	- 12 972,75	- 21,95
Autres produits	1 323,12	1 167,60	155,52	13,32
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	10 664 670,45	9 128 191,57	1 536 478,88	16,83
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 962 408,08	2 349 011,80	613 396,28	26,11
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)	- 10 553,90	29 263,00	- 39 816,90	- 136,07
Autres achats et charges externes	5 685 952,16	4 653 055,78	1 032 896,38	22,20
Impôts, taxes et versements assimilés	75 099,18	103 471,80	- 28 372,62	- 27,42
Salaires et traitements	1 029 608,54	1 272 216,12	- 242 607,58	- 19,07
Charges sociales	596 104,42	735 103,76	- 138 999,34	- 18,91
Dotations aux amortissements sur immobilisations	161 977,10	142 531,38	19 445,72	13,64
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	1 575,58	428,93	1 146,65	267,33
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	10 502 171,16	9 285 082,57	1 217 088,59	13,11
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	162 499,29	- 156 891,00	319 390,29	- 203,57
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
Produits de participation (1)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)				
Autres intérêts de produits assimilés (1)	409,52	4,51	405,01	8 980,27
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	409,52	4,51	405,01	8 980,27
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (2) (3)	48 682,38	13 859,68	34 822,70	251,25
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	48 682,38	13 859,68	34 822,70	251,25
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	- 48 272,86	- 13 855,17	- 34 417,69	248,41
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	114 226,43	- 170 746,17	284 972,60	- 166,90
PRODUITS EXCEPTIONNELS				



	31/03/2023 (1) (2) (3) (4) (5)	31/03/2022 (1) (2) (3) (4) (5)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)	12 318,36	98 119,90	85 801,54	- 87,45
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 000,00	1 000,00		
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	13 318,36	99 119,90	- 85 801,54	- 86,56
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)	18 449,29	70 640,22	- 52 190,93	- 73,88
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	18 449,29	70 640,22	- 52 190,93	- 73,88
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	- 5 130,93	28 479,68	- 33 610,61	- 118,02
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	- 1 350,00		- 1 350,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	10 678 398,33	9 227 315,98	1 451 082,35	15,73
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	10 567 952,83	9 369 582,47	1 198 370,36	12,79
RESULTAT DE L'EXERCICE	110 445,50	- 142 266,49	252 711,99	- 177,63
(1) Dont produits concernant les entités liées				
(2) Dont intérêts concernant les entités liées				
(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				
(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		9 001,61	9 001,61	100,00
(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	12 774,00	38 747,85	- 25 973,85	- 67,03

Faits caractéristiques de l'exercice

Notre carnet de commandes s'est étoffé pour atteindre 16 millions d'euros à la fin de l'exercice.

La reprise de l'activité commerciale et un meilleur suivi de nos affaires a permis de renouer avec la maîtrise de nos coûts.

Si les produits laminés ont baissé à partir du mois de janvier 2023, tous les autres matériaux ont vu leur prix se contenir avec quelques augmentations ponctuelles sans pour autant retrouver les prix que nous connaissions avant COVID.

Nous continuons à solliciter auprès de nos donneurs d'ordres des demandes de renégociation de nos marchés afin de compenser les hausses de prix constatées, sauf pour les opérations où les formules de révision de prix ont permis de compenser l'augmentation de nos coûts de production.

Cession entre associés de 5% de la société LANDRAGIN. Sortie de l'associé personne morale, la société CONDOR, par rachat de ses actions par la société HRDL, associé majoritaire de LANDRAGIN à hauteur de 80%

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Service commercial renforcé avec l'arrivée d'un apporteur d'affaires, une société spécialisée dans les projets commerciaux privés à forte valeur ajoutée. Cette société assure le suivi de ses opérations qu'elle peut éventuellement déléguer à un responsable d'affaires de la SAS LANDRAGIN.

Nous poursuivons nos efforts afin d'assurer la maîtrise de nos frais généraux ainsi que de nos investissements.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

- * Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires de 1 à 5 ans

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

- * Constructions : de 10 à 40 ans
- * Agencements et aménagements : de 10 à 20 ans
- * Installations techniques, matériels et outillages industriels : de 5 à 10 ans
- * Matériel et outillages : de 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : de 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : de 5 à 10 ans

* Mobilier : de 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, et des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité.

Stocks

Mode de valorisation des stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

La société utilise la méthode préférentielle de l'avancement pour la comptabilisation de ses contrats à long terme.

Il est comptabilisé des factures à établir et des produits constatés d'avance en fonction du degré d'avancement des chantiers.

Les stocks et en cours sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.



Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Concernant les salariés sous le statut "Ouvrier", la ProBTP règle l'indemnité directement au salarié après sa sortie de l'effectif de l'entreprise.

Concernant le statut "ETAM" et celui de "Cadre", le risque social sur les IDR sera assuré par la SMABTP.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...)

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Contrats à long terme

La méthode de l'avancement définie par les articles 622-2 à 622-7 du PCG est appliquée à tous les chantiers de la société.

Les résultats à l'avancement sont fondés sur les résultats prévisionnels à fin de chantier révisés périodiquement.

La société utilise la méthode de l'avancement physique pour mesurer l'avancement des travaux exécutés.

Des provisions pour risques sont constituées pour couvrir les pertes prévisibles à terminaison, déterminées à partir d'une analyse des données économiques et financières prévisionnelles de chaque contrat.

Ces prévisions peuvent tenir compte de montants susceptibles d'être obtenus au titre des réclamations déposées lorsque leur perception est jugée hautement probable.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des Immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 418,78					6 418,78	
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles	6 418,78					6 418,78	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 307 610,49		280 712,73		22 071,00	1 566 252,22	
Terrains							
Constructions	21 566,01					21 566,01	
Installations techniques matériels et outillages industriels	584 683,63		223 498,10		.00	808 181,73	
Installations générales agencements divers							
Matériel de transport	644 131,51		57 214,63		22 071,00	679 275,14	
Autres immobilisations corporelles	57 229,34					57 229,34	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières							
Total	1 314 029,27		280 712,73		22 071,00	1 572 671,00	

Amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 795,78	300,00	,00	6 095,78
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 795,78	300,00	,00	6 095,78
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 067 956,48	161 677,10	22 071,00	1 207 562,58
Terrains				
Constructions	21 566,00	,00	,00	21 566,00
Installations techniques matériels et outillages industriels	490 319,68	81 318,86	,00	571 638,54
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport	500 892,57	79 343,82	22 071,00	558 165,39
Autres immobilisations corporelles	55 178,23	1 014,42	,00	56 192,65
Total	1 073 752,26	161 977,10	22 071,00	1 213 658,36

Créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	4 399 213,95	4 384 691,77	14 522,18
Créances clients et comptes rattachés	4 210 537,09	4 210 537,09	
Clients douteux ou litigieux	14 522,18		14 522,18
Créances fiscales et sociales	148 082,39	148 082,39	
Groupes et associés (1)			
Débiteurs divers	21 649,77	21 649,77	
Charges constatées d'avance	28 408,30	28 408,30	
Total	4 427 622,25	4 413 100,07	14 522,18

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Clients	1 854 158,74	1 977 914,42	- 123 755,68	- 6,26
Produits à recevoir - Divers	24 857,92	7 329,00	17 528,92	239,17
Total	1 879 016,66	1 985 243,42	- 106 226,76	- 5,35



Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur valeurs mobilières de placement					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	12 142,29	,00	,00		12 142,29
Autres provisions pour dépréciation					
Total	12 142,29	,00	,00		12 142,29

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI

Dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	2 494 148,20	1 580 559,83	913 588,37	
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 343 927,72	430 339,35	913 588,37	
Emprunts et dettes financières divers	1 150 220,48	1 150 220,48		
DETTES FOURNISSEURS	1 414 429,07	1 414 429,07		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 414 429,07	1 414 429,07		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	532 746,55	532 746,55		
AUTRES DETTES	1 287 764,15	1 287 764,15		
Autres dettes	987 302,30	987 302,30		
Dettes sur immobilisations				
Produits constatés d'avance	300 461,85	300 461,85		
Total	5 729 087,97	4 815 499,60	913 588,37	

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs	17 646,98	13 600,90	4 046,08	29,75
Charges à payer - Divers	29 185,87	8 685,17	20 500,70	236,04
Total	46 832,85	22 286,07	24 546,78	110,14

Notes relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue - biens			
Production vendue - services	10 617 211,37		10 617 211,37
Chiffre d'affaires net	10 617 211,37		10 617 211,37

Produits constatés d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	300 461,85	,00	,00
Total	300 461,85	,00	,00

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	28 408,30	,00	,00
Total	28 408,30	,00	,00



Autres informations

Engagements donnés

	Montant
Engagements de crédit-bail mobilier	.00
Engagements de crédit-bail immobilier	.00
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés	574 670,00
Total	574 670,00

Détail des autres engagements donnés :

- CEGI CAUTIONS GARANTIE PAIEMENT SST : 7 440
- CEGI CAUTIONS RESTITUTION D'ACOMPTE : 281 351
- CEGI CAUTIONS RETENUES DE GARANTIE : 96 383
- BTP BANQUE RETENUES DE GARANTIE : 96 381
- NANTISSEMENT CHARIOT TELESCOPIQUE CHANTIER : 5 901
- BTP BANQUE GAGE : 13 015

Engagements reçus

	Montant
Avals, cautions et garanties	895 299,00
Autres engagements reçus	
Total	895 299,00

Détail des engagements reçus :

- CAUTION PM A HAUTEUR DE 90% PRET PGE : 860 272
- CAUTION FDI 35 027

Déclaration des effectifs

Effectif moyen du personnel
Dont apprentis
Dont handicapés
Effectifs affectés à l'activité artisanale

Exercice N 28,00

